

2009/1618 - DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE A LYON 2E (LA CONFLUENCE) : "ALLEE ANDRE MURE" (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 juillet 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Un nouveau cœur de ville se dessine à Lyon : La Confluence. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des lyonnais, bordé par les fleuves et les collines arborées, est entré en mutation.

Dans le cadre de ce projet, de nouvelles voiries sont créées et il convient de les dénommer.

Ainsi, je vous suggère de dénommer « Allée André Mure », la voie nouvelle (« Allée B »), orientée Nord-Sud, située entre le quai Antoine Riboud et la rue Casimir Périer à Lyon 2^e.

André Mure 1922-2007) : Figure emblématique de la vie lyonnaise, associée aux mondes des arts, de la presse, de la politique et de la gastronomie.

Homme de Lettres et grand journaliste, curieux de tout, il s'imprègne de chacune de ses passions qui jalonnent son impressionnant parcours.

Le jeune André Mure qui voulait être ingénieur chimiste, débute une carrière de photographe auprès de son père. A ses premières prises de vue sur les hippodromes lyonnais, succèdent ses premiers écrits dans la presse spécialisée, puis ses premières chroniques artistiques. Ensuite, il va exercer ses talents au journal *Le Progrès* durant de très nombreuses années.

Il sera tour à tour, ou bien simultanément, auteur de romans policiers et d'espionnage, critique d'art, directeur de la revue musicale « Bonjour les amis », créateur du guide gourmand « Lyon gourmand » et Adjoint au Maire de Lyon, en charge de la Culture, durant douze années, de 1977 à 1989. A ce titre, les lyonnais lui doivent de nombreuses institutions comme le Marché de la Création, l'Institut Lumière (à l'époque Fondation de la Photo), la Maison de la Danse, ... »

Vu l'avis émis par le Conseil du 2^e arrondissement ;

Oui l'avis de sa Commission Déplacements – Voirie – Sécurité – Ecologie Urbaine ;

DELIBERE

La voie nouvelle, orientée Nord-Sud, située entre le quai Antoine Riboud et la rue Casimir Périer à Lyon 2^e, est dénommée « Allée André Mure »

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.L. TOURAINE